

Le 8^e congrès national (1^{er}-5 février 2016) de la FSU a fortement insisté sur le « *manque de rupture dans les politiques éducatives* » et sur le fait que plusieurs des réformes mises en place sous la présidence Sarkozy, « *très contestées par les personnels n'ont pas été remises en cause alors que la FSU en demande la remise à plat voire l'abandon.* » Ainsi en va-t-il de la « refondation » de la formation des enseignants (FDE) dont la réalité est très en deçà des annonces médiatisées et des espoirs qu'elle a pu susciter. La volonté tenace du gouvernement d'esquiver la question budgétaire le conduit à retirer d'une main ce qu'il prétend donner de l'autre.

Le SNESUP-FSU refuse ce jeu de dupes et formule une série de revendications précises :

- Redonner les moyens d'une formation ambitieuse, garantis par un budget fléché et autonome aux ESPE afin de permettre la mise en place de maquettes de master exigeantes, d'un encadrement adapté, d'heures de suivi des stages, de co-tutorat, de direction de mémoire intégrées dans les services venant compléter les maquettes d'enseignement proprement dit ;
- Placer les stagiaires dans des situations où ils peuvent se former avec, au maximum, un tiers de service en responsabilité pour qu'ils puissent s'intégrer dans leur établissement et avoir le temps de la réflexion nécessaire à toute formation. Des compléments de formation en T1 / T2 et une formation continue à la hauteur des attentes doivent être mis en place, sur le temps de service ;
- Respecter le principe de la continuité pédagogique M1-M2 pour tou-te-s les stagiaires qui ne doivent plus être utilisés comme moyens d'enseignement et doivent être affectés au plus près du site de formation ;
- Donner aux ESPÉ, composantes universitaires, les prérogatives de toute composante : des instances de gouvernance démocratiques, s'appuyant sur les choix des acteurs concernés ;
- Accorder au service public d'éducation les moyens d'accompagner la diversité des profils d'étudiants et de lauréats : par des allocations de ressources aux ESPÉ permettant la mise en œuvre effective des « parcours adaptés » (lauréats des concours n'ayant pas suivi le M1 MEEF : autres masters et dispensés de diplômes).
- Permettre aux étudiant-es se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation de poursuivre leurs études dans la sérénité et de s'investir complètement dans leur formation par des dispositifs d'aide repensés (bourses, allocations d'étude ciblées, pré-recrutements) sans contrepartie de service et leur donner ainsi du temps pour étudier.

Le seul vrai cadrage prioritaire dont la formation des enseignants a besoin est un cadrage budgétaire : chiffrer les moyens nécessaires à une formation universitaire et professionnelle de qualité et plurielle, en garantissant aux ESPÉ le budget équivalent. Ensuite les enseignants des équipes de masters sauront mettre en œuvre, comme ils l'ont toujours fait, en faisant évoluer les pratiques, les formations pertinentes, adaptées, ambitieuses pour répondre aux besoins de l'École de la République.